

FORMATION CONTINUE FÉVRIER – MARS 2009

IDENTIFICATION DU PARTICIPANT

Nom : _____ Prénom : _____ No de membre IADQ : _____ AMF Permis non-requis

 Employeur : _____ Poste occupé : _____

 Adresse de l'employeur : _____ Code postal : _____

 Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

Adhère en ligne à l'IADQ et profitez du tarif accordé aux membres : www.iadq.qc.ca

Lieux	Dates Horaire	Sujets	UFC	Membre Taxes incluses	Non-membre Taxes incluses
Montréal Hilton Montréal Bonaventure 900, de la Gauchetière Ouest	10 mars 2009 8h15 à 12h00	<input type="checkbox"/> Deux questions de droit : La faute intentionnelle et l'obligation de bonne foi	4 (D.L.)	101,59 \$	135,45 \$
Québec Hôtel Plaza 3031, boul. Laurier	12 mars 2009 8h15 à 12h00	<input type="checkbox"/> Deux questions de droit : La faute intentionnelle et l'obligation de bonne foi	4 (D.L.)	101,59 \$	135,45 \$
WEB	17 et 18 mars 2009 (formation de 4 heures) 9h30 à 11h30	<input type="checkbox"/> Les moisissures	4 (T.A.)	112,88 \$	146,74 \$
Montréal Hilton Montréal Bonaventure 900, de la Gauchetière Ouest	24 mars 2009 13h15 à 17h00	<input type="checkbox"/> Vices cachés et assurance de dommages	2 (D.L.) 2 (T.A.)	101,59 \$	135,45 \$
Québec Hôtel Plaza 3031, boul. Laurier	25 mars 2009 8h15 à 12h00	<input type="checkbox"/> Vices cachés et assurance de dommages	2 (D.L.) 2 (T.A.)	101,59 \$	135,45 \$

FORMATION EN ENTREPRISES

Pratique et rentable, à coût fixe, sans déplacement de votre part !

Plus d'une cinquantaine de sujets accrédités par la *Chambre de l'assurance de dommages*.

OUI, j'aimerais recevoir plus d'information sur ce service.

MODE DE PAIEMENT

Veuillez cocher :

Chèque libellé IADQ

Visa

Master Card

AMEX

Numéro de la carte

Signature

Date d'expiration

_____/_____

TOTAL

_____ \$

TPS : 138369 327 / TVQ : 1016821469TQ0001

Veuillez compléter ce formulaire et nous le retourner par télécopieur au 514 393-9222 ou au 418 623-6935. Uniquement dans le cas où vous payez par chèque, faites parvenir votre inscription par la poste à l'Institut d'assurance de dommages du Québec, 1200, avenue McGill College, bureau 2230, Montréal (Québec) H3B 4G7. **Pour toute annulation** : moins de 3 jours ouvrables avant l'événement, aucun remboursement.

IMPORTANT : Les confirmations d'inscriptions sont envoyées, deux semaines avant l'événement, par courriel uniquement.

Une bonne formation assure votre avenir. ^{MD}

Séances publiques
Séances en entreprises
Séances WEB

Formations magistrales
Formations ateliers pratiques



Institut d'assurance
www.iadq.qc.ca

1200, avenue McGill College, bureau 2230
Montréal (Québec) H3B 4G7
Téléphone : 514 393-8156 • Télécopieur : 514 393-9222
Courriel : montrealcourriel@institutdassurance.ca
2875, boul. Laurier, bureau 1300
Édifice Le Delta 1, Québec (Québec) G1V 2M2
Téléphone : 418 623-3688 • Télécopieur : 418 623-6935
Courriel : quebeccourriel@institutdassurance.ca